

INSPECTION ACADEMIQUE DU TARN ET GARONNE

CIRCONSCRIPTION DE MONTAUBAN I

ECOLE ELEMENTAIRE DE FONNEUVE 620 chemin de Faure 82000 Montauban

Tél : 05.63.20.22.39 Fax : 05.63.20.22.40

Email : ce.0820414E@ac-toulouse.fr

NATURE DE LA REUNION : Conseil d'école

DATES ET HORAIRES : 3 novembre 2010

Présents : Rodolphe – Catherine - Virginie – Françoise – Bernadette – Diane – Bérengère - Pascale.

Parents délégués: Mmes Loré – Grimault – Bourger – Cazanou – Mieulet - Mrs Zocca – Couderc

Parents excusés: Mmes Mayonnade - Facqueur

DDEN : absent

Mairie Mban: Mr Garrocq

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------------------------------|-----------------------|
| 1 : Bilan de la rentrée | 4: Loto des écoles |
| 2: Travaux école | 5: Questions diverses |
| 3: Fonctionnement pédagogique | |

COMPTE RENDU DE LA REUNION (Points importants)

1 : Bilan de rentrée

a) Classes effectifs et enseignants.

L'école a démarré l'année a cinq classes, avec 2 nouvelles enseignantes, et 126 élèves (huit élèves de plus que l'an passé, mais avec des dizaines de maisons individuelles et en lotissement, qui seront livrées après Toussaint et toute l'année 2011). On peut donc s'inquiéter de l'avenir de l'école si rien n'est fait. Comment va t-on pouvoir accueillir les nouveaux élèves d'ici quelques semaines ?

•*La classe de CP de Mme Martignier* (remplaçante de Mme Jeahnin)

Cette dernière restera sur cette classe jusqu'à la fin du congé de maternité de Laurence. C'est une bonne chose pour les élèves.

A la rentrée, 25 élèves étaient présents, auxquels se rajoutent 2 enfants de la classe de l'IEM.

•*La classe de CE1 de Mme Berranem.*

C'est la classe la plus chargée, puisqu'à la rentrée on dénombrait 28 élèves complétés par 3 enfants de l'IEM. Sauf de pousser les murs, on ne peut absolument plus accueillir un seul élève de plus cette année.

•*La classe de CE2 de Mme De Bourayne.*

C'est une classe de 22 élèves, qui travaillent dans de bonnes conditions, le mobilier scolaire a d'ailleurs était complété par la mairie. On pourra accueillir trois ou quatre élèves de plus avec les nouvelles constructions autour de l'école.

•*La classe de CM1 de Mme Mondange.*

Cette classe de CM1 a démarré l'année scolaire avec 25 élèves plus une enfant de l'IEM. Depuis la rentrée deux élèves ont déjà quitté l'école, soit pour déménagement, soit pour convenances personnelles. On pourra donc accueillir deux ou trois élèves supplémentaires.

•*La classe de CM2 de Mr Portolès et Mlle Vaisse.*

Cette classe a le plus faible effectif (pour une fois depuis longtemps) avec 21 élèves. Les conditions de travail sont optimales pour l'instant.

b) Le projet de la classe de l'IEM. Présentation de Mme Chambert

Au préalable, Françoise souhaite donner un bilan d'orientation des 5 élèves qui ont quitté l'école l'an passé. Ils sont tous scolarisés en collège, soit en milieu ordinaire accompagné d'un evs, soit en internat dans un établissement spécialisé de Toulouse (où ils ont retrouvé 3 anciens élèves...), soit en UPI au collège Azana. Elle souhaite exprimer la satisfaction de l'institution et des familles (parents et enfants), et démontrer ainsi la cohérence de notre projet d'école, avec une qualité d'intégration largement reconnue.

Pour cette année, nous accueillons 5 nouveaux élèves plus jeunes avec des situations de handicap plus lourd. Le projet a donc été revu entièrement. Deux groupes d'élèves ont ainsi été mis en place.

•Un premier groupe de 3 enfants qui seront scolarisés sur le projet habituel.

L'objectif étant d'acquérir des compétences scolaires nombreuses pour préparer éventuellement à une scolarisation dans le second degré. Deux élèves sont en CE1 et un en CM1

•Un deuxième groupe avec un projet nouveau, plus axé sur l'intégration sociale, tout en maintenant des apprentissages scolaires..

Ces enfants restent plus souvent dans la classe de l'IEM. Ils suivent pour deux d'entre eux des activités en CP, et une en CE1, toujours accompagnés soit, par l'enseignante, soit par l'éducateur de l'IEM..

Pour compléter ces deux groupes, un 7° enfant est parmi nous toutes les matinées, en groupe de lecture dans la classe de l'IEM, et pendant le temps de la récréation du matin.

L'ensemble des enseignants rappelle l'attachement qu'ils portent à la réussite de ce projet lié aussi au nombre d'élèves concernés. En effet, la surveillance et la sécurité des élèves est une priorité absolue, et un nombre d'enfants plus important pourrait remettre en question ces points là, d'où la nécessité de ne pas aller au delà du nombre d'élèves actuel.

c) Le projet de scolarisation des enfants du voyage. Présentation Mme Caverzan (enseignante spécialisée pour les écoles de Montauban J.moulin et Fonneuve).

Mme Caverzan enseignante spécialisée rattachée à la scolarisation des enfants du voyage, présente sa mission et décrit l'organisation de la répartition des enfants des familles non sédentarisées du camp du ramier. L'objectif étant pour l'inspection de répartir les 41 enfants ailleurs qu'à J.Moulin comme c'était le cas auparavant. Elle rappelle que ces familles sont sur le secteur de Fonneuve aussi. L'inspection Académie et la Mairie (qui ne souhaitait pas étendre à d'autres écoles les inscriptions de ces enfants), ont rencontré les familles sur le camp, pour leur proposer de venir à Fonneuve. Seules 3 familles ont accepté. Cela a entraîné l'inscription de 7 enfants supplémentaires sur l'école.

Mme Caverzan présente alors l'organisation de son travail.

— Elle passe quatre ½ journées à J.Moulin et deux ½ journées à Fonneuve (le mardi et le vendredi après-midi). Dans ces situations elle travaille en petit groupe avec ces enfants. Pour notre école, sur les 7 enfants concernés, 1 sait lire et 6 sont en apprentissage de lecture. En complément elle apporte une aide et donne des pistes de travail aux enseignants, pour fonctionner dans les classes.

— Il lui reste deux ½ journées où elle travaille à l'inspection, pour coordonner les dossiers de tout le département.

D'un commun accord, le nombre de 7 élèves supplémentaires semble être le maximum supportable au regard de la situation particulière de l'école, (il y a aussi des enfants concernés déjà scolarisés à Fonneuve).

Ces 7 enfants ne présentent pas de problème de comportement particulier, ils sont vraiment très agréables et d'un bon état d'esprit, leur présence ne gêne en rien le fonctionnement de l'école.

2 Travaux demandés pour 2011

a) Travaux: local rangement matériel EPS et sanitaires élémentaire.

Depuis l'aménagement de la BCD, nous manquons cruellement de place dans cette salle. Nous souhaitons donc mener une réflexion avec la mairie pour l'aménagement d'un local extérieur. Plusieurs hypothèses de travail: local sous le préau, derrière le préau à côté du logement, en commun avec maternelle, dans le cadre des travaux d'agrandissement de la maternelle. L'idée est aussi de le mettre en parallèle avec la demande de rénovation des sanitaires qui deviennent très vétustes et peu agréables. Dossier à suivre et demandes à faire remonter.

b) Entretien bâtiments

• Nous rencontrons toujours des problèmes avec les rideaux de la cantine !

Ils ne se ferment plus, nous demandons que les travaux soient effectués rapidement. Tout ceci nous paraît anormal pour un local qui est neuf.

• Installation d'une sonnerie pour rentrer et sortir tous ensemble.

• Câblage des classes pour internet. Difficultés importantes pour se connecter même en wifi, notamment pour la cantine et les classes du cycle2.

3 Fonctionnement pédagogique.

a) Séjour éducatif classe de neige pour les CM1 et CM2.

Le séjour aura lieu du 17 au 21 janvier 2011. Il se déroulera au centre ASP à Fabian a dessus de Saint-Lary. Nous rappelons que pour ce séjour, nous ne bénéficions plus des subventions du Conseil Général, car aucun centre départemental n'est agréé. La mairie attribuera une subvention de 8,78€/nuit/enfant. Plusieurs points sont abordés.

• *La question du financement*

La participation initiale des familles est de 150 euros/enfant. Il faudra déduire les aides JPA/ chèques vacances pour ceux qui en feront la demande. A ce jour une seule famille s'est faite connaître auprès du directeur !

• *Le déplacement.*

Pour réduire les dépenses, nous nous déplacerons en train SNCF, utilisation du bus du centre de vacances sur place.

• *Participation des élèves du CM1.*

A priori, 8 enfants ne viendront pas, car les familles s'y opposent. Du coup cela remet en question la participation de la classe. Les parents rappellent que cette classe n'est jamais partie pour les mêmes raisons depuis la classe de CP. Ils demandent donc que le projet aboutisse pour les deux classes, d'autant plus que Catherine ne pouvant participer à l'encadrement pour des raisons familiales restera sur l'école et pourra donc les prendre en charge.

Monsieur Portolès n'y voit pas d'inconvénient, mais pose le préalable de l'autorisation accordée par l'Inspecteur. Il s'engage à le contacter rapidement pour arrêter la décision rapidement.

• *Encadrement*

Deux enseignants: Mlle Vaisse et Mr Portolès. Deux parents: Mme Mercier et Mr Zocca.

Une discussion animée a lieu sur la question du choix des parents. Mr Portolès rappelle que ce choix est effectué par les enseignants concernés en fonction de critères très clairs: confiance accordée, expérience, participation à la vie de l'école, santé des enfants etc....

Une personne n'a donc pas été retenue, ce qui ne remet en rien ses qualités.

Mr Couderc, rappelle qu'il y a participé à plusieurs reprises, et qu'on aurait tort de croire que la classe part en vacances ! Il comprend la position des enseignants et la partage entièrement.

Le Conseil d'école donne son accord pour l'organisation de ce séjour.

b) Séjour des CE1 à Saint-Nicolas.

Contrairement à ce qui a été annoncé en réunion de rentrée, le séjour n'aura pas lieu. En effet, pour des raisons personnelles, Bernadette risque de ne pas pouvoir assurer l'encadrement, elle ne veut être obligée d'annuler au dernier moment ou d'engager un remplaçant, en cas d'absence de sa part.

c)Ateliers développement durable.

Toutes les classes seront concernées par des animations qui auront lieu à l'intérieur de l'école. Ce travail s'inscrit pleinement dans notre projet d'école. Nous travaillerons avec le CPIE Midi-Pyrénées basé à Caylus.

d)Journée sur les droits des enfants, organisée par les Francas du Tarn et Garonne.

Cela se tiendra au mois de novembre. Les classes participeront à des ateliers de jeux, découvertes, forum. Le lieu choisit est le centre de loisirs du Ramiérou. D'autres informations seront communiquées ultérieurement.

4 Le loto des écoles

Cette année cette soirée aura lieu le **samedi 11 décembre 2010**. Une réunion de préparation à son organisation est programmée pour le **mardi 16 novembre à 18h15** dans les locaux de l'école. Tous les parents sont bien entendu les bienvenus pour apporter leur aide, de manière à ce que cette manifestation soit une réussite.

5 Questions diverses.

a) Subvention APE

Suite à la recette de la kermesse de fin d'année, et grâce à l'investissement de tous sur les différentes ventes de gâteaux ou vide-grenier, les parents annoncent qu'ils vont pouvoir verser 150€ d'aide/ classe.

Soit pour l'école élémentaire 750€.

Les enseignants précisent que grâce à cette somme d'argent, ils pourront financer l'achat d'un nombre important de livres divers pour la BCD (renouvellement)et l'achat de dictionnaires pour les classes du cycle 3.

L'argent restant servira à financer des interventions ponctuelles d'association dans le cadre du projet d'école sur l'éducation à l'environnement, notamment la question de la gestion de l'eau (40€/ classe par intervention).

b) Retour sur les sorties pédagogiques.

Les parents demandent si les classes qui ne partent pas pourront effectuer une sortie d'une journée, comme cela avait été le cas l'an passé ?

Pas d'opposition de la part des enseignants. Des propositions pourront être faites pour le printemps. Le principe en est arrêté.